

Image not found or type unknown



Fermeture de compte pro pour incident sur compte particulier

Par **flotia**, le **21/05/2008** à **12:48**

Bonjour, rn rn Je possède 2 comptes à la Société Générale : rn 1 Professionnel rn 1 Particulier rn La banque m'a mis en incident de paiement pour mon compte Particulier qui rn est en découvert de 5.000 € depuis plusieurs mois, ce que je ne conteste pas. rn Cependant, elle souhaite clôturer à la fin de ce mois le compte professionnel, rn qui lui ne connaît pas de problèmes. rn Cette démarche est-elle légale, vu que c'est par mon compte pro de société rn que je peut espérer remboursser ma dette ?